

PROCÈS-VERBAL

DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE TOURAIN DU 21 MARS 2023

Séance du 21 mars de l'an deux mille vingt-trois,

Le Comité syndical du Pays Loire Touraine légalement convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, à la salle polyvalente de la commune de Pocé-sur-Cisse, sous la présidence de Monsieur Claude COURGEAU, Président, à 18 heures.

Date de la convocation : 15 mars 2023

Délégués en exercice : 80

Délégués présents : 46

Votants : 46

Présents : AVENET Céline; AVENET Chantal; BECHON Annie; BELLEFILLE Claudine; BERNARD Jean-François; BERNUCHON Valérie; BESNARD Joël; BONNIN Bruno; BOUTARD Thierry; BRAULT Jacques; CESSAC Jean-François; CHANTELOUP Lionel; COURGEAU Claude; DESVAUX Michel; DUBEAU Alexandra; DUPUIS Brigitte; FOUCHERE Olivier; GASNIER Michèle; GERARD Martine; GOMME Gino; GONZALES-BOURGES Chantal; GOURON Claude; GUERLAIS Josette; KAHIA Kamel; LELANDAIS Laure; LEMAIRE Jacques; LENA Jean-Michel; LI-WOUNG-KI Alban; LUNVEN Philippe; MARTIN Cyrille; MARTINEAU Jean-Pierre; MARTINOT Eric; MAZALEYRAT Dominique; MORISSET Laure; PELTIER Katia; PERDREAU Christian; PIEAUX Nathalie; RENAUDEAU Jean-Marie; SAROUILLE Frédéric; SAUVAGE DE BRANTES Emmanuel; SCHNEL Alain; SENECHAUD Lucien; SERER Gérard; TREHIN Axelle; TRUET Anne; VERGEON Danielle;

Secrétaire de séance : M. Michel DESVAUX

1/ Délibérations relatives aux finances du syndicat mixte :

Les documents liés aux finances du syndicat ont été remis avec la convocation et sont à nouveau joints au compte-rendu.

Délibération n°1 : Approbation du Compte de Gestion 2022

Le Président demande au Comité Syndical d'approuver le Compte de Gestion 2022 de Monsieur le Receveur, Compte de Gestion qui laisse apparaître un résultat de clôture de **17 228.51 € en investissement** et de **92 157.18 € en fonctionnement**.

>> Les membres du comité syndical ont validé à l'unanimité le compte de gestion 2022.

Délibération n°2 : Approbation du Compte Administratif 2022

M. DESVAUX présente le compte administratif 2022 faisant ressortir un excédent de fonctionnement de clôture de 92 157.18 € et un excédent de 17 228.51 € pour la section d'investissement.

Il est demandé à M. Claude COURGEAU, Président, de sortir de la salle afin de procéder au vote.

>> Les membres du comité syndical ont validé à l'unanimité le compte administratif 2022.

Délibération n°3 : Affectation des résultats de l'exercice 2022

M. COURGEAU demande aux membres du Comité Syndical de statuer sur :

- l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2022 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 92 157,18 €
- l'affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2022, constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2022 présente un excédent cumulé d'investissement de 17 228,51 € ainsi que des restes à réaliser en dépenses de 1560.00€.

>> Les membres du comité syndical valident à l'unanimité l'affectation de la totalité du résultat excédentaire de fonctionnement à l'article 002 (affectation en excédent reporté de fonctionnement) et du résultat excédentaire d'investissement à l'article 001 (affectation en excédent reporté d'investissement).

Délibération n°4 : Participation des Communautés de Communes et des communes au fonctionnement du Syndicat pour l'année 2023

Le Président propose de maintenir la participation des communes et communautés de communes aux frais du syndicat à 1.09 € par habitant pour l'année 2023.

>> Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité le montant de la participation des communes et communautés de communes et autorisent le Président à signer les documents se rapportant à cette décision.

Délibération n°5 : Vote du Budget Primitif 2023

Le Président donne lecture du Budget Primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **505 567,54 € pour la section de fonctionnement** et à **28 344,55 € pour la section d'investissement**.

>> Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité ce budget primitif 2023 et autorisent le Président à signer toutes les pièces et actes s'y rapportant.

Il est demandé aux membres du comité syndical de signer en fin de séance le compte administratif 2022 relevant de la comptabilité M14. Il est précisé que le budget primitif 2023 relevant de la comptabilité M57 ne nécessite plus la signature des membres.

2/ Délibérations administratives

Délibération n°6 : Durée d'amortissement des biens dans le cadre de la nouvelle nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023

Le Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine a délibéré le 19 décembre 2022 dans le cadre de la nouvelle nomenclature M57. La mise en place de la nomenclature comptable et budgétaire implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations. Sont proposées les durées d'amortissement suivantes :

COMPTE	LIBELLE	DUREE
2031	Frais d'études	5 ans
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	3 ans
2051	Site internet	10 ans
21828	Autres matériels de transport	5 ans
21838	Autres matériels informatiques	7 ans

21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 ans
2185	Matériel de téléphonie	7 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	5 ans
	Biens de faible valeur	1 an

>> Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité d'appliquer la méthode de l'amortissement linéaire prorata temporis à compter de la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2023 et autorisent le Président à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

3/ Point sur l'avancée des missions du syndicat mixte

Pour permettre une meilleure compréhension et un meilleur suivi des missions du Pays, le Président propose un temps d'échanges avec les agents du Pays et rappelle les missions du Pays qui s'articulent autour de 3 axes :

- **Appui aux acteurs locaux** : 3 dispositifs sont actuellement gérés par le Pays.
 - **Le CRST 2018-2024** : le contrat est déjà bien engagé (77% d'engagement à ce jour soit 182 projets accompagnés). Mme DELALANDE Anne-Sophie assure le montage des derniers dossiers de demande de subvention et Mme BEAUPIED Patricia s'occupe du suivi des paiements des dossiers. Il reste notamment des possibilités de financements via le dispositif A VOS ID pour 256 483 € (dont 87 383 € minimum en fonctionnement et 169 100 € maximum en investissement). En 2023 nous suivrons également la préparation du futur contrat en lien avec la Région.
 - **COT ENR 2.0** : le Pays est engagé depuis 2018 dans un contrat d'objectif territorial Energies Renouvelables. Un 2^{ème} contrat a été engagé en juillet 2021. Ce contrat permet aux collectivités, aux agriculteurs, aux entreprises privées du territoire de bénéficier de subventions ADEME-REGION (45% pour les investissements et 60% pour les missions d'AMO) pour le développement des énergies renouvelables de chaleur thermique (chaufferie bois, géothermie, solaire thermique et de récupération de chaleur). L'animation technique de ce dispositif, auparavant confiée à l'ALEC, est en passe d'être transférée à l'ADAC-ADIL.
 - **Leader** : le programme européen Leader 2014-2022 se termine et aura permis d'accompagner plus de 80 projets pour près de 1 494 900 € de subventions FEADER. Nous réaliserons le bilan complet de ce programme cette année. Quant au nouveau programme Leader 2023-2027, il a été validé par la Région Centre et disposera d'une nouvelle enveloppe de 1 030 000 €. La mise en œuvre est envisagée à compter du 2nd semestre 2023. Nous vous informerons du redémarrage du programme prochainement. Mme LAINE Sophie assure l'animation du programme et le montage des dossiers de demande de subvention, et Mme BEAUPIED Patricia s'occupe du montage des dossiers de paiement.
- **Connaissance et valorisation du patrimoine** : 2 missions sont actuellement menées par le Pays.
 - **L'inventaire du patrimoine** : Le Pays a signé un partenariat avec la Région depuis 2010 (renouvelable tous les 3 ans) pour la réalisation d'un inventaire du patrimoine sur son territoire. Les études sont menées par le Pays sous le contrôle scientifique et technique et avec l'appui financier de la Région. Après une étude sur l'ensemble du patrimoine bâti des communes de la vallée de la Brenne qui a abouti à la publication d'un livre et de 600 dossiers, l'étude

actuellement en cours porte sur le patrimoine religieux (architecture et objets mobiliers). M PAUCTON Arnaud assure le travail de recherche en archives, l'étude sur le terrain et la rédaction des dossiers. L'étude se terminera à la fin de l'année prochaine avec la publication de l'ensemble des dossiers, d'un livre et avec des actions de valorisation (conférences, expositions, visites, etc.). Actuellement, + de 3 500 objets ont d'ores et déjà été pris en compte et + de 500 dossiers ouverts.

- **Le Pays d'art et d'histoire** : ce label a été décerné en 2008 par le Ministère de la culture pour valoriser tous les patrimoines du territoire. Depuis 2009, Mme KEIL Laurianne assure la programmation des animations de découverte du patrimoine et apporte un appui aux collectivités dans le projet de valorisation de leurs patrimoines. En 2022 près de 100 animations ont été proposées aux habitants et touristes. Notamment pour développer la médiation auprès du jeune public et des groupes, Mme TOULLELAN Camille est arrivée en renfort en 2021. L'année dernière 51 interventions scolaires ont été réalisées, principalement dans les écoles primaires, mais depuis 2021 les actions auprès des maternelles, collèges et lycées sont en plein développement. Pour la réalisation de ces animations, le Pays compte sur l'appui de 2 guides conférenciers : Mme BRISSON Anna, qui vient d'intégrer l'équipe en contrat CDD depuis mars 2023, et M MIELCZAREK Willy en vacations ponctuelles.
- **Coordination des acteurs de santé** : 1 dispositif est actuellement géré par le Pays
 - **Le Contrat local de santé 2021-2026** : depuis 2017, le Pays est engagé dans un Contrat local de santé en lien avec l'ARS. L'objectif de ce contrat n'est pas de gérer les déserts médicaux mais d'agir sur les déterminants de santé pour améliorer l'état de santé global de la population. Le CLS est donc un outil pour déployer des campagnes de prévention et promotion de la santé au sens large (parentalité, bien vieillir, sport-santé, prévention des violences, santé mentale, santé environnementale...). Mme TRAVOUILLON Aurélie a rejoint l'équipe en octobre 2022 pour animer le CLS 2021-2026 en partenariat avec les acteurs de santé et des services à la population du territoire. Parmi les projets en cours, nous pouvons notamment citer la mise en œuvre du projet des 1000^{er} jours de la vie.

A noter également l'arrivée de Mme LANDRY Carine au poste de secrétaire depuis le 7 février 2023. Mme LANDRY Carine est présente 20h/semaine et s'occupe notamment de l'envoi des convocations, du standard téléphonique, de l'archivage et de la communication générale.

4/Questions diverses

PROCHAIN COMITE SYNDICAL : Mardi 20 juin à 18h
A la salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse

Claude COURGEAU,
Le Président du Syndicat Mixte
du Pays Loire Touraine

Michel DESVAUX,
Le secrétaire de séance

